

**AMICALE NATIONALE
DES CHASSEURS A PIED**



BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 108 de notre

Bulletin de Contact

Patriotisme

Janvier 2000

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

ESPRIT CHASSEUR

Fidélité

Courage

Amitié

Sommaire

| | | |
|------|----|---|
| Page | 2 | Le Mot du Président |
| Page | 4 | Le Mot du Chef de Corps |
| Page | 8 | Assemblée Générale et Banquet |
| Page | 10 | Cotisation 2000 |
| Page | 10 | Dates a retenir |
| Page | 12 | Billet d'humeur |
| Page | 13 | Missions Extérieures |
| Page | 17 | Saint Nicolas chez les Chasseurs à Pied |
| Page | 18 | Esprit, Traditions et Souvenirs |
| | | - le 4,7 |
| | | - Pêle-mêle |
| | | - nos morts en mai 1940 |
| | | - le premier Drapeau Belge |
| Page | 29 | Dons pour le Musée |
| Page | 30 | La fortification |
| Page | 34 | Le casse-tête |
| Page | 34 | Le coin de la Philatélie |
| Page | 38 | Ceux qui nous quittent |

Editeur responsable: Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE - 6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1A, Av. Gal. Michel - 6000 Charleroi
Trésorerie : Try des Marais, 144 - 5651 Tarcienne
C.C.P. : 000-0199352-17



Le mot du président

Chers Chasseurs et Chasseresses.

Un dicton nous apprend: " qu'il vaut mieux tard que jamais ". Et jamais je crois, pareil dicton n'a été aussi proche de la vérité; car c'est ainsi que ce "Premier Mot du Nouveau Président" que je suis devenu, a bien failli arriver trop tard ...

En fait, à force de houspiller les autres pour qu'il fournissent à temps leurs articles à notre Rédacteur, j'en suis arrivé à oublier de transmettre le mien !

Mais, à l'aube de l'an 2000, ce n'est pas ce léger oubli qui m'empêchera de souhaiter à tous les membres de l'Amicale, à leurs proches, ainsi qu'à tous ceux qui leur sont chers, d'intenses moments de bonheur, d'espérance en pleine harmonie avec leurs aspirations les plus légitimes.

Il me plaît à espérer que ce nouveau millénaire débute sous de meilleurs auspices puisque, en quelques semaines, notre pays est passé sans transition d'une marée noire; de problèmes communautaires, de Dioxine et de multiples autres "affaires" à une félicité apparente grâce à un mariage princier. Tâchons cependant de garder notre sang froid et œuvrons tous pour que cette vague d'optimisme perdure et redonne à chacun d'entre nous confiance en l'avenir.

Que ce Noël et ce Nouvel an soient vécus par chacun d'entre vous en pleine convivialité dans une ambiance de sérénité, de paix et de joie.

En cette année 2000, quel(s) vœux(x) puis-je maintenant souhaiter pour notre Amicale ?

Mon rêve, et donc mon souhait, c'est que chacun des membres en cette an-

née 2000 assume pleinement le sens du mot "Amicale"! Le dictionnaire définit le mot "Amical(e)" comme :

... Etant un groupement de membres d'une même profession, de personnes pratiquant le même sport, ayant les mêmes aspirations,

... Pris comme adjectif, ce mot devient un qualificatif inspiré par l' "Amitié".

... Et enfin, que l' "Amitié" est constituée d'un attachement mutuel.

Alors, ce que je souhaite plus particulièrement pour l'an 2000 à chacun d'entre-vous, c'est de manifester concrètement son attachement à son Amicale par une participation encore plus active au sein de celle-ci.

Il existe (deux) mille et une manières d'agir concrètement; aussi permettez-moi de vous en suggérer quelques-unes :

*en participant plus souvent et plus nombreux aux différentes activités organisées.

*en transmettant au Rédacteur de notre revue vos souvenirs, vos anecdotes sur votre vie de Chasseurs à Pied,

*en consacrant un peu de votre temps à votre Amicale afin d'y assurer l'une ou l'autre permanence,

*en mettant à la disposition de celle-ci un peu de votre temps et de surtout de votre expérience pour le maintenir ou améliorer l'état de ses locaux,

*en recrutant d'autres membres,

*en écrivant quelques mots à ceux qui aujourd'hui encore participent aux missions extérieures,

*...

Je terminerai ce premier mot du nouveau Président en plagiant quelque peu Don Helder Camara qui disait en parlant de l'utopie et du rêve :

"... quand on rêve seul, ce n'est encore qu'un rêve, quand on rêve à plusieurs, c'est déjà la réalité ..." J'espère de tout cœur que bon nombre d'entre-vous viendrez me rejoindre dans mon rêve afin que celui-ci devienne, à partir de l'an 2000, une réalité.

DUPUIS Christian
Président



Le Mot du Chef de Corps

Nous voici arrivés au terme d'une nouvelle année, qui plus est, la dernière de ce millénaire. Pour beaucoup cela représente un événement en soi. Personnellement, je ne pense pas que ce saut dans le troisième millénaire verra un changement radical dans nos activités et même dans notre mode de vie. Tout au plus certains d'entre nous voudront fêter cela d'une manière plus particulière, plus ...inoubliable.

Alors ?

Alors, plutôt que de m'interroger sur ce que demain sera fait et qui ne sera pas ce que nous aurons prévu, je voudrai me livrer à ce que nous avons pour tradition de faire en de telles circonstances : prendre le temps d'un bref coup d'œil en arrière, pas sur le millénaire qui se termine mais simplement sur 1999 : cela suffira.

Durant l'année écoulée, la Cie a participé à plusieurs périodes de camp et exercices en terrain civil : VOGELSANG, deux fois et BERGEN HOHNE, le CPX 1 Div Mec, un PRONTEX. Nous avons été représentés aux compétitions, challenges de toutes sortes : omnisports brigade, challenge LE GAULOIS, challenge BRIQUEMONT. Chaque fois, l'engagement a été maximal et régulièrement les résultats ont récompensé les efforts consentis pour s'y préparer. Signalons en passant une troisième place au challenge LE GAULOIS. Ce n'est pas évident pour une petite unité qui a en permanence "un ou deux fers au feu".

Dans le domaine des activités avec le civil, nous avons accueilli une délégation de l'HAIM, oeuvre venant en aide à des personnes moins valides et nous avons organisé et conduit le maintenant traditionnel stage des jeunes. Ces activités ont laissé de magnifiques souvenirs aux participants et ont permis de faire connaître le "2 Chass" et la qualité de son accueil.

Nous avons aussi, je l'oubliais presque, changé de Chef de Corps !

Nous terminerons “en beauté” en nous tenant prêts faire face à toute demande d’appui de la nation à l’occasion du passage vers le troisième millénaire et des perturbations qui pourraient l’accompagner.

Que nous pouvons-nous attendre de 2000 ?

Tout d’abord, un premier semestre durant lequel aucun exercice majeur Brigade ne sera organisé, ce qui nous permettra de nous entraîner aux petits échelons et préparer à toute une série d’inspections Log et commandement. Nous terminerons en juin par un exercice de déploiement QG et par les Fastes de l’unité à CHARLEROI.

Durant le second semestre, Octobre nous trouvera à VOGELSANG pour une période au cours de laquelle nous préparerons et exécuterons la démonstration aux écoles. Novembre et Décembre nous emmèneront successivement à KIBOWI et en CPX 1Div Mec.

Je désire terminer en souhaitant à chaque militaire de la compagnie et aux membres de sa famille de bonnes fêtes de fin d’année ainsi que le courage nécessaire pour poursuivre, en 2000, notre destinée sur le chemin de la vie. Ayons, en cette période de détente et de festivités, une pensée particulière pour ceux d’entre nous qui servent au KOSOVO avec le BEL-KOSBAT mais aussi pour leurs familles.

J-L STILMANT
Maj
Chef de Corps





Amicale Nationale des Chasseurs A Pied
 Caserne TRESIGNIES
 Musée des Chasseurs à Pied
 Avenue Général Michel, 1B
 6000 CHARLEROI
 Tel/FAX : 071/30.07.48

Le

02 décembre 1999

Monseigneur, Madame,

A l'occasion de votre mariage, le Président et les membres de l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied se font un devoir et un honneur de vous adresser leurs sincères félicitations et tous leurs voeux de bonheur.

Ils expriment à Vos Altesses leur indéfectible attachement à la Famille Royale.


C. DUPUIS
 Président

Christian DUPUIS
 Président
 Rue F.Philippe, 11
 5020 SUARLEE
 Tel : 081/56.77.65

C.C.P. 000-0199552-17
 A.N.C.A.P.
 Avenue Général MICHEL, 1B
 Musée des Chasseurs à Pieds
 6000 CHARLEROI

DONNONS À L'AVENIR
PLUS DE VIE.



BBL

DONNONS À L'AVENIR TOUTES SES CHANCES

Assemblée Générale 2000 et Banquet

ou ?

Ecole de la Garenne
Rue de Lodelinsart à CHARLEROI
voir plan en annexe

Quand ?

04 mars 2000

1100 Hr – Assemblée Générale
1230 Hr – Banquet

Combien ?

pour le banquet
Adulte : 1000 francs
Enfant (-12 ans) 550 francs

A verser au CCP N° 000-0199352-17
de A.N.C.A.P.
Avenue Général MICHEL, 1
6000 CHARLEROI

à l'aide d'un des deux virements présents dans cette revue en y inscrivant la
mention "Banquet" et

AU PLUS TARD pour le 15 février 2000

Banquet à 12.30 Hr

Nous vous proposons comme menu

Kir Cassis

☆☆☆

Mousse de Poissons et Crevettes roses au safran,
sauce ravigote et Petite salade rafraîchissante

☆☆☆

Feuilleté de champignons des bois et prairies

☆☆☆

Contre-filet de bœuf, méli-mélo de primeurs

Gratin Dauphinois

☆☆☆

Glace vanille et coulis de framboises

☆☆☆

Café et Mignardises



Vin rouge, Vin blanc, Eau à volonté gratis, pendant le repas

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation
ci-joint et votre virement ci-annexé

AVANT le 15 février 2000

L'ANCAP a besoin de votre participation.

En 1997, 277 présents

En 1998, 297 ! En 1999, 320!

Aidez-nous à dépasser les 320 en 2000

Nous comptons sur vous.

Monsieur Christian DUPUIS
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Bd Général Michel 1 b
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au conseil d'administration (CA) ou à la Présidence
de l'ANCAP

Je soussigné (1)

domicilié rue N° boîte

Code postal Localité

pose ma candidature comme Président de l'ANCAP ou membre du C.A.
de l'ANCAP

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments
"Chasseur"

(sé)

(1) NOM – prénom

Monsieur Christian DUPUIS
Président de l'ANCAP
Casernes Trésignies
Bd Général Michel 1 b
6000 CHARLEROI

PROCURATION

Je soussigné (1)

domicilié rue N° boîte

Code postal Localité

.....

* à Mr(1)(2)

* à une personne désignée par le président (2)

Pour me représenter lors de l'AG de l'ANCAP le 04 mars 2000

(sé)

(1) NOM – prénom

(2) Cochez ce qui convient

BANQUET DU 04 mars 2000

INSCRIPTION

**À renvoyer le plus tôt possible
et au plus tard pour le 15 février 2000**

à

Monsieur Georges LOVERIUS
Try des Marais, 144
5651 TARCIEUNE

NOM :

Adresse :

J'assisterai au banquet du samedi 04 Mars 1999

Je serai accompagné de personnes

Je verse la somme de..... x 1000 Frs – Adultes
..... x 550 Frs – Enfant en dessous de 12 ans

au

CCP – 000-0199352-17 – ANCAP
Try des Marais, 144 – 5651 TARCIEUNE

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de

TERRAIN DE BRUXELLES - 1400000000000000

AUTOROUTE A 54

SUIVRE FLECHAGE
A.N.C.A.P.

CHATELET
GILLY
LODELINSART

IMPORTANT - SORTIE 26



CHAUSSEE DE

CHATELET

LODELINSART

CHATELET
GILLY

CHAUSSEE DE BOURNOLLES

CHATELET GILLY

GARENNE
PARKING
GARENNE
A.N.C.A.P.

GARENNE

RUE DE LODELINSART
PARKING BEL. GARE
RUE DE LODELINSART

SUIVRE FLECHAGE
A.N.C.A.P.

ROND-POINT
HIERNAUX
MARJOTILAH

GRAND RUE

TERRAIN DE CHARLEROI

PIERRE DE BRUXELLES

SPORTING



COTISATION 2000.

La cotisation annuelle dont le montant reste toujours inchangé est de 250 francs
MINIMUM à verser au
CCP 000-0199352-17 de l'ANCAP
Musée des Chasseurs à Pied,
Avenue Général MICHEL 1
à 6000 CHARLEROI, à l'aide d'un des
deux virements en annexe.

AN 2000.

Dates à retenir

JANVIER

- Jeudi 13 janvier : 1630 Hr Conseil d'Administration.
1800 Hr Vœux de Nouvel An.
Dimanche 30 janvier : FLENU Cérémonie Commémorative de la
mort du Caporal O. GOSSYE.

FEVRIER

- Jeudi 03 février : 1730 Hr réunion du bureau.

MARS

- Samedi 04 mars : Assemblée Générale et Banquet.

AVRIL

Jeudi 27 avril : 1730 Hr Conseil d'Administration.

MAI

Le Challenge ANCAP – Caporal GOSSYE se déroulera le 17 et 18 mai

JUIN

Vendredi 16 juin : Fastes des Chasseurs à Pied à CHARLEROI

Jeudi 22 juin : 1730 Hr Conseil d'Administration

AOUT

Jeudi 17 août : 1730 Hr Réunion du Bureau

Dimanche 27 août : Cérémonie Commémorative à EEPEGEM au souvenir du Caporal TRESIGNIES.

SEPTEMBRE

Samedi 02 septembre : VONECHE, Cérémonie Commémorative en Souvenir du Lieutenant THOLOME.

Lundi 04 septembre : 1730 Hr, Conseil d'Administration.

Samedi 09 et dimanche 10 septembre : Journées du Patrimoine.

NOVEMBRE

Jeudi 29 novembre : 1730 Hr Conseil d'Administration.

DECEMBRE

Lundi 18 décembre : 1730 Hr Réunion de bureau.

- NB** : - D'autres événements viendront bien sûr s'ajouter à ce tableau. Dès que les dates en seront fixées, nous vous les ferons connaître.
- Durant l'année 2000, DEUX excursions seront programmées (une par semestre). Dès que les sites seront choisis ; que les dates seront retenues et les coûts fixés, vous en serez immédiatement avisés.

Billet d'humeur

Selon certains, politiciens, intellectuels, journalistes ou psychologues, les Belges qui manifestent leur sympathie à Mathilde et à Philippe lors de leurs joyeuses entrées seraient tous des frustrés ; ils chercheraient à compenser leur manque de joie de vivre en inventant autour du couple princier, une histoire merveilleuse où Mathilde serait la petite fille remarquée par le Prince charmant.

Pour ces grands penseurs, il est donc hors de question que la liesse populaire puisse être l'expression d'un attachement sincère des Belges à la famille royale et, au-delà, à la monarchie constitutionnelle, base du fonctionnement de nos institutions depuis 1831.

Certes, le système monarchique, comme tous les systèmes, a ses faiblesses. Mais sauf si l'on fait une lecture partisane de notre histoire, nous constatons que nos Souverains ont toujours su, toujours, cristalliser l'énergie des Belges pour faire de la Belgique ce qu'elle est aujourd'hui : un pays libre et prospère.

Pourquoi nier cette évidence sympathie du peuple qui s'exprime chaque fois que de grands événements touchent la famille royale ?

Peut-être veut-on, tout simplement, en attaquant ce symbole fort d'unité incarné par le Roi et sa famille, détricoter davantage notre fragile édifice fédéral ou pire, peut-être veut-on tout simplement substituer à notre système monarchique une institution répondant mieux aux appétits politiques.

Ce qui fait râler le râleur que je suis, c'est qu'une fois de plus on nous traite comme des demeurés, incapables de juger ce qui est bon ou mauvais pour le citoyen. Que l'on admette une fois pour toutes que la majorité des Belges aime la famille royale et est fidèle à la Belgique unie et qu'on s'occupe des vrais problèmes.

Le râleur

Missions Extérieures

BELKOSBAT 2 – JOINT GUARDIAN

Que le Chef de Corps de la Cie QG-2 Ch me pardonne, mais je vais me permettre de reproduire ici l'article paru dans le "journal Cie QG-2 Ch 2/99". Le but recherché est de mettre au courant tous nos membres de la participation de nos Chasseurs et de leurs collègues de l'EM 7 Bde Mec aux missions extérieures de notre Armée et plus particulièrement à l'heure actuelle, au KOSOVO.

C'est ainsi qu'après des: "UNOSOM, BELBAT, UNTAES, BELUBG et autres missions" nos Chasseurs sont à nouveau présents dans cette partie fragile de notre Europe.

Ce que j'attends de NOS MEMBRES; c'est qu'ils montrent leur attachement à nos Chasseurs et aux membres de l'EM 7 Bde Mec en leur envoyant un petit mot d'encouragement, un petit mot d'amitié: sommes toutes, UN RIEN, mais qui, pour ceux qui sont au loin, fait grand plaisir. Et je sais de quoi je parle, moi qui à cinq reprises, suis parti en mission extérieure. Maintenant, avant de vous donner l'adresse à inscrire pour que le courrier que vous leur destinerez arrive à destination, je retranscris le texte paru dans le "Journal Cie QG-2Ch"

"A peine le mission BELUBG 4 terminée, l'EM 7 Bde Mec et la Cie QG-2Ch sont à nouveau sollicités pour fournir du personnel en renfort dans le cadre de BelkosBat 2 et Joint Guardian. Pas moins de 29 militaires au total participent à la mission au profit du Régiment de Lanciers en ce qui concerne Belkos, et d'autre part au profit de l'EM de Div français en ce qui concerne Joint Guardian.



Les départs se sont échelonnés entre le 7 et le 18 décembre. La préparation des participants a vu deux périodes importantes: le camp de Bergen du 17 septembre au 08 octobre et le camp de Vogelsang du 16 au 25 novembre."

Participent à la mission :

| BELKOSBAT 2 | | Joint GUARDIAN |
|-----------------|-------------------|---------------------------|
| Maj Res EBELING | Adjt MATHIEU | LiCol BEM BUCH-SENSCHMIDT |
| Cdt ARNOULD | 1Sgt Maj JAMBE | Cdt BEUDELS |
| Cdt LABARBE | 1Sgt Maj LEDUC | Cdt VANHERCK |
| Capt DUERINCKX | 1Sgt Maj MERTENS | Cdt BROHET |
| Capt REVEILLON | 1Cpl Chef LAVALEE | Adjt HOTTIAS |
| Lt VILLE | Cpl Chef ANDRE | Adjt VEKEMANS |
| Aum 1C | Cpl Chef BOUCHE | 1 Cpl Chef RE- |
| A2CM FORGET | Cpl Chef DONNE | Cpl JADOUL |
| Adjt DELWICHE | Cpl Chef MASU | |
| Cpl Chef ROEGES | Cpl BOSMAN | |
| Cpl FAIRON | | |



Comment envoyer votre courrier

(surtout lorsque vous ne disposez pas des étiquettes préétablies par l'Armée)

Utilisez de préférence une étiquette autocollante fournie par les Forces Armées pour rédiger l'adresse.

Complétez cette étiquette en écrivant :

The diagram shows a rectangular address label with a halftone background. At the top, it reads "NATO" and "BELGIAN CONTINGENT". Below this is a smaller box containing "KFOR" and the numbers "0000000000" and "0000000000". The main label has two horizontal lines. Between the lines are the labels "Nom (Nom)", "NOM NAAM", "Prénoms (Voornamen)", and "Membre de l'Armée (Lid van de Armee)". Below the first line are the labels "Unité (Eenheid)" and "L'unité et la sous-unité". Below the second line are the labels "L'identité du destinataire" and "Membre de l'Armée (Lid van de Armee)".

La mission dans le cadre

NATO
BELGIAN CONTINGENT
KFOR
0000000000 0000000000

Nom (Nom) NOM NAAM Prénoms (Voornamen) Membre de l'Armée (Lid van de Armee)

Unité (Eenheid) L'unité et la sous-unité

L'identité du destinataire sur la 1^{ère} ligne

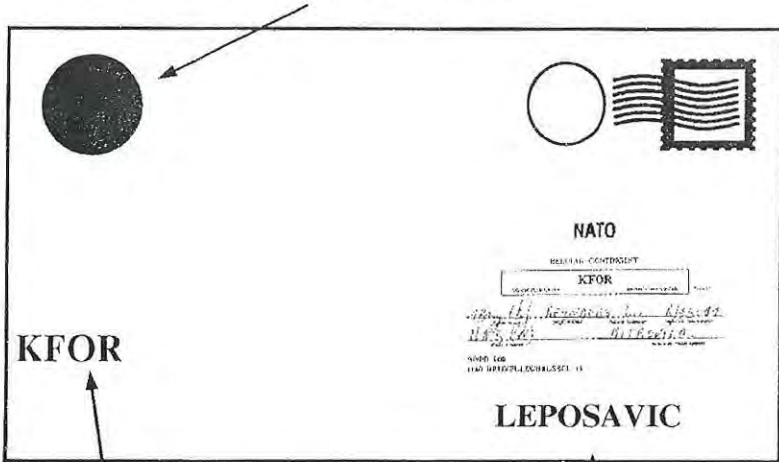
L'unité et la sous-unité sur la 2^{ème} ligne

BP/PB 100
1140 BRUXELLES/BRUSSEL

Si vous n'avez pas pu vous procurer d'étiquette, écrivez l'adresse directement sur votre envoi en imitant le modèle ci-dessous

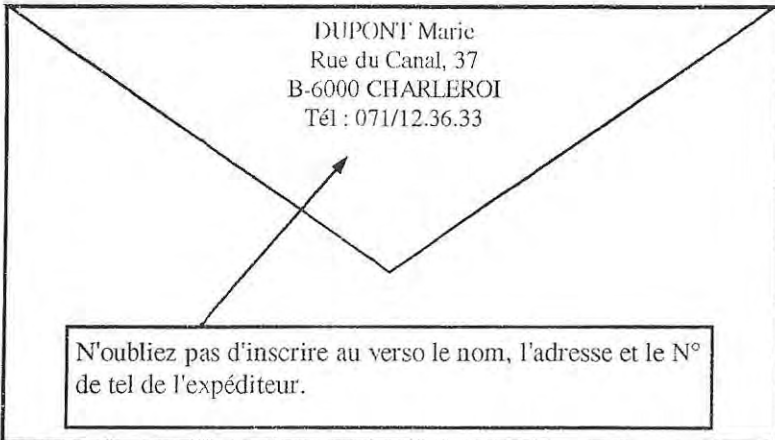
Lettres

Dessinez dans le coin supérieur gauche le pictogramme de destination : un rond noir de la dimension d'une pièce de 5 francs.



Dessinez dans le coin inférieur gauche le sigle de la mission en lettres grass-

Si possible précisez le nom du cantonnement





Saint Nicolas chez les Chasseurs à Pied

Par cette belle après-midi du mercredi 08 décembre 99 que le grand Saint avait fixé rendez-vous aux enfants de nos militaires de la Cie QG-2 Ch ains que l'EM de la 7 Bde Mec.

Comme chaque année, le Comité organisateur avait, de mains de maître, préparé cette rencontre. Rencontre qui s'est d'ailleurs déroulée dans une ambiance toute conviviale.

Dans ce petit article que je rédige, ce n'est pas tellement au grand Saint que je veux m'adresser, mais bien aux membres du Comité. Personnellement, je tiens à leur rendre hommage pour, avec des moyens limités et de nombreuses difficultés, avoir organisé cette fête si chère au cœur de nos enfants.

Moyens limités ...

*Tant sur le plan du personnel ... puisque ce sont toujours les "quelques" mêmes mains qui œuvrent.

*Tant du point de vue pécuniaire ... puisque cette année, les manœuvres et missions de toutes sortes n'ont pas permis d'organiser les soirées indispensables au "renflouement" de la caisse ...

Un souhait maintenant ! Souhait que j'adresse aux membres du Comité de Saint Nicolas.

Malgré les difficultés rencontrées, de grâce garder le moral, ne laisser pas tomber les bras ... et ce, pour la plus grande joie des enfants. Et ma fois, si un coup de pouce est nécessaire, n'oublier par que l'Amicale est là pour offrir son aide ...

C. DUPUIS
Président

Esprit, Traditions et Souvenirs

Le 4,7

L'article qui va suivre n'aurait jamais vu le jour sans les renseignements détaillés et/ou les photos de nos deux Anciens : Monsieur D. VOGLAIRE de la 14^e Cie 2 Ch et Monsieur P.VRENCKEN de la 14^e Cie 4 Ch. Nous les en remercions bien sincèrement.

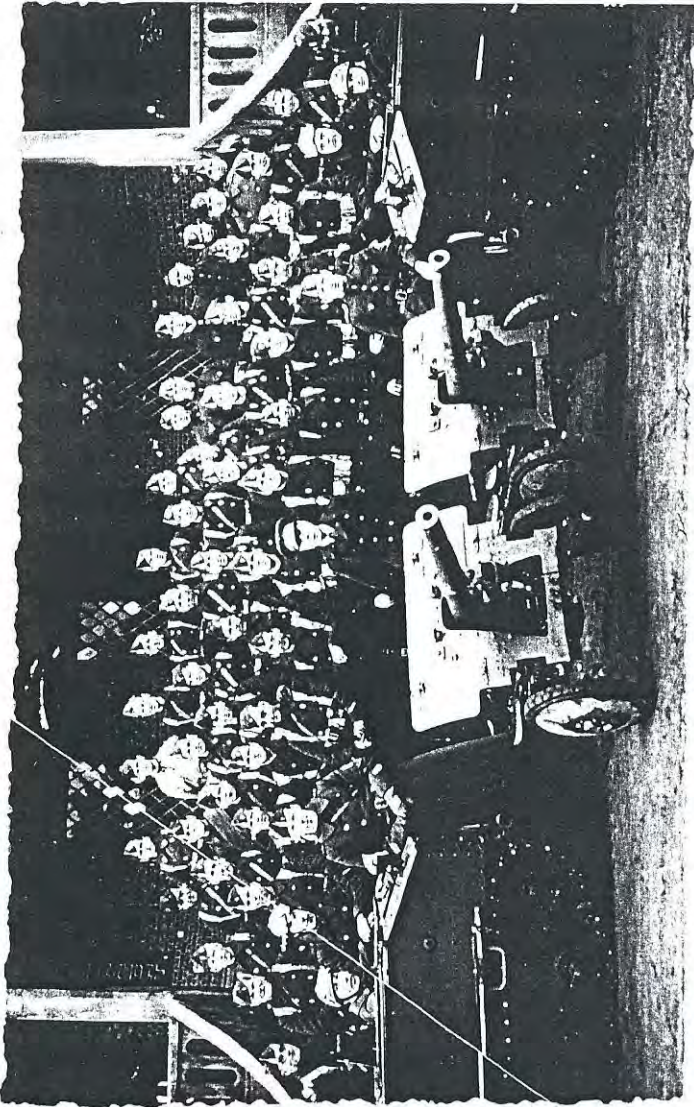
Dès 1935, la Fonderie Royale de Canons de Liège " accouche " d'une arme de conception et de réalisation totalement belges. Il s'agit du célèbre Canon de 47mm mieux connu de nos Anciens sous l'appellation 4,7. (Cela claqué mieux)

Nous ne parlerons que du canon monté sur roues bien que plusieurs versions de cette arme aient existé :

- montée en semi-tourelle sur chenillette : c'est le T13
- installée en tourelle dans les 12 chars légers AMC 35 RENAULT de l'armée belge achetés à la France.
- dans sa version forteresse à AUBIN-NEUFCHATEAU, TANCREMONT et dans certains abris de défense côtière etc...
- armement principal des petits bateaux patrouilleurs de nos flotilles.

Regroupés au sein de la 14^e Cie forte de trois pelotons chacun à deux sections de deux pièces, les 4,7 au nombre de 12 étaient tractés par de petits véhicules chenillés légèrement blindés de type CARDEN LLOYD UTILITY qui figurent sur la première photo. Malheureusement les deux tracteurs sont légèrement coupés sur cette vue représente le groupe des C47 lors du camp des Compagnies Ecoles à BOURGLEOPOLD en Décembre 1939.

Avant tout conçu comme arme antichars, le 4,7 d'un poids de 510 kg dans sa première version, tirait deux sortes de projectiles, l'obus perforant doté d'une fausse ogive donnant le " coup de poinçon ", préalable à la perforation du blindage, et l'obus explosif avec fusée de tête. Comme la



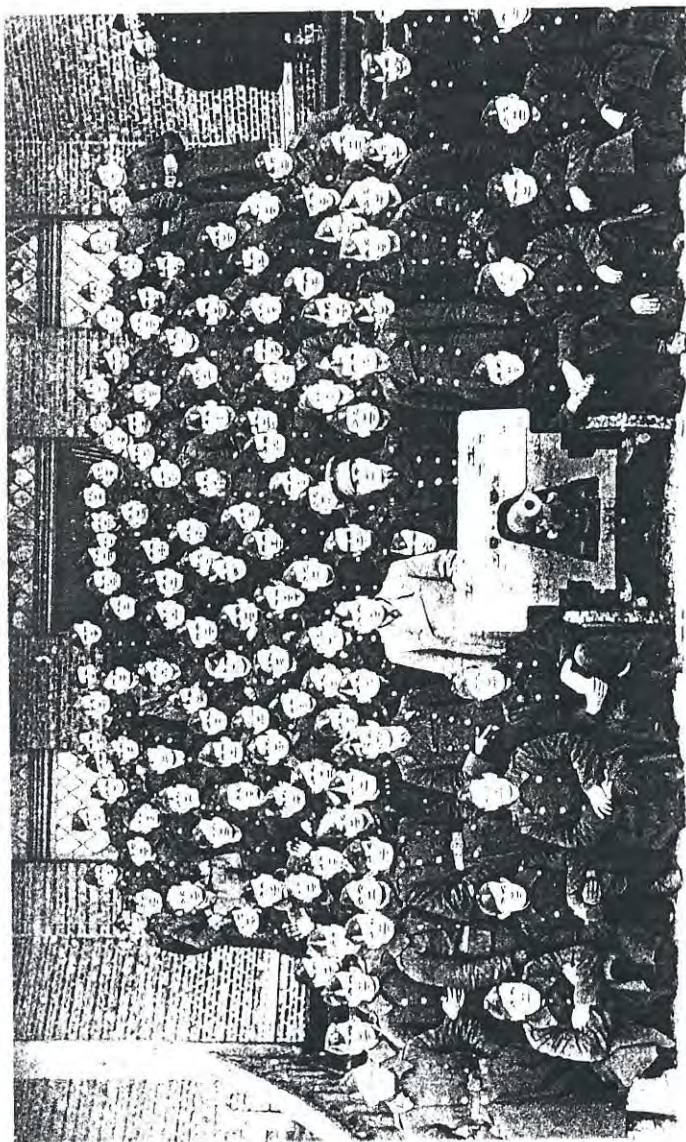
pièce était dotée d'une lunette de visée avec système optique de qualité, les portées en projectiles perforants étaient de 1000m avec perforation de 4 cm d'acier spécial et de 3000m en explosifs. En Mai 1940, même les chars allemands de type PZ III et PZ IV pouvaient être détruits par nos 4,7.

La seconde photo nous montre la pièce de notre Ancien D. VOGLAIRE après mise en batterie. Par comparaison avec la photo précédente, nous remarquons que les roues se sont rapprochées de la partie supérieure du bouclier. En effet, grâce aux leviers visibles entre les roues, le canon a été en quelque sorte “ mis sur chandelles ” et repose non plus sur ses roues mais sur une plaque de base assurant une meilleure stabilisation de la pièce. De plus, et c’est moins visible sur la photo, les deux flèches avec bèches d’ancrage sont ouvertes assurant ainsi une assise idéale au canon. Remarquons enfin que le bouclier de la pièce comporte une petite fenêtre destinée à l’utilisation de la lunette de visée.

En dehors du Chef de Pièce, un 4,7 avait 8 servants : un caporal pointeur, un tireur, un chargeur, trois pourvoyeurs, un coureur TS et un chauffeur. Comme toutes les armes antichars, le 4,7 se trahissait par une grande flamme au départ du coup : un bon camouflage de la pièce ne suffisait donc pas, et de fréquents changements de position étaient nécessaires. Cet handicap n’empêchait pas cette arme d’être de loin supérieure aux 25mm français et aux 37mm allemands.



Nous terminerons par une photo de famille qui nous montre la 14^e
Cie du 4Ch à BOURGLEOPOLD en Décembre 1939.



NOS MORTS EN MAI 1940.

Comme déjà signalé dans la revue précédente, nous disposons, pour nos 12 Régiments, de la liste de nos Chasseurs morts au combat ou des suites de leurs blessures durant la Campagne de 18 jours.

Dans la majorité des cas, ces listes mentionnent Compagnie par Compagnie, le nom, prénom, date et lieu de naissance, matricule, grade, classe de milice, date et commune du décès. Parfois l'appartenance à une compagnie n'est pas reprise.

Sans entrer dans le détail de chaque liste, on constate que :

- pour la 5 DI (1 Ch, 2 Ch, 4 Ch) les pertes les plus importantes ont été causées entre le 25 et 27 Mai dans la région de NEVELE, POESELE, LOOTENHULLE et AERSEELE.
- à la 10 DI (3 Ch, 5 Ch, 6 Ch), c'est à ZINGEM, entre le 20 et le 22 Mai que le 3 Ch a subi ses pertes les plus lourdes de toute la Campagne avec 39 tués.
- la 17 DI (7 Ch, 8 Ch, 9 Ch) déplore plus de 40 tués à ADEGEM le 26 Mai et 17 à MALDEGEM le 27 Mai.
- les 10^e, 11^e et 12^e Ch, unités d'instruction ont également payé leur tribut

A titre d'exemple, le 12Ch déplore 19 tués dont 9 à DESTELBERGEN le 11 Mai, dans le bombardement du train à proximité de LOCHRISTI.

Nous ferons parvenir aux Présidents des Fraternelles une copie des listes des tués de leurs Régiments respectifs.

De plus, nous restons à la disposition de tous nos membres pour leur fournir individuellement tout renseignement en notre possession concernant un proche ou un ami tombé durant les 18 jours.



PELE – MELE

Depuis sa création, notre Musée a reçu de vous tous un flot de photographies relatives à tous nos Régiments de Chasseurs à Pied. Tous ces souvenirs ont été jusqu'à présent soigneusement conservés dans des boîtes.

Nous sommes actuellement occupés à trier, identifier, dater et classer par Régiment et par époques toutes les photos en notre possession.

Il est inutile de dire que c'est un travail de longue haleine qui ne sera pas terminé dans les prochains mois. De plus, le problème essentiel ne sera pas résolu : comment palier le manque de place pour mettre en valeur ce patrimoine (de nombreuses photos en parfait état sont largement centaines) et le présenter aux visiteurs.

C'est pourquoi nous ouvrons dans le Cor de Chasse une rubrique "pêle – mêle", dans laquelle apparaîtront, sans ordre chronologique bien précis des photos d'époques différentes concernant nos Régiments. Chaque fois qu'il sera possible, les épreuves seront datées avec un maximum de précision et les figurants identifiés.

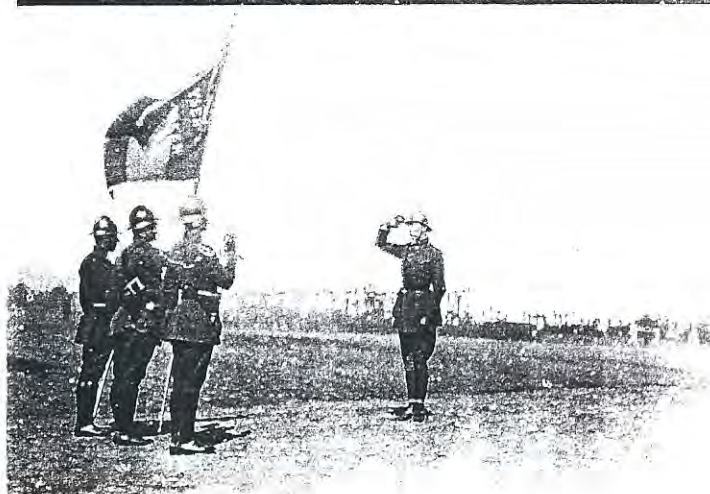
La première série de photos concerne le 1^{er} Chasseurs à Pied.

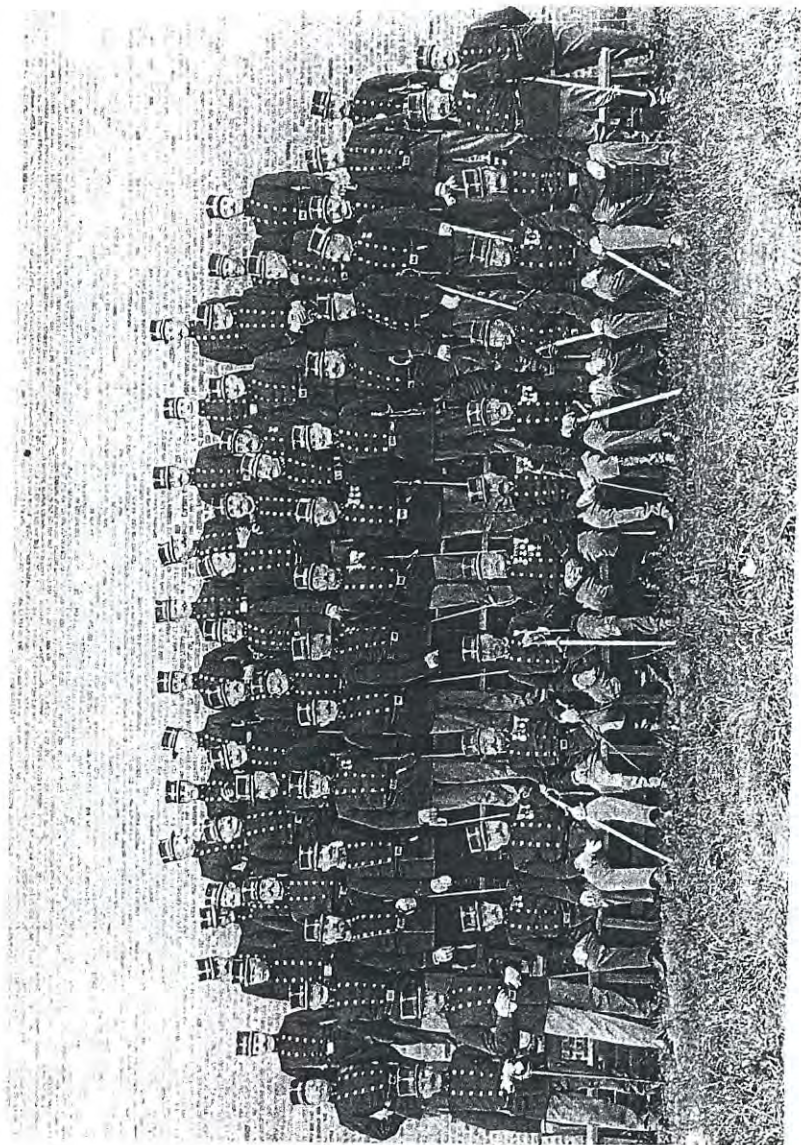
Les deux premières prises de vues antérieures à 1914, nous montrent respectivement les Officiers et les Sous-Officiers du Régiment.

Les trois clichés suivants remontent à 1915, sur le front de l'Yser. ON y voit une mitrailleuse MAXIM installée tant bien que mal en position de tir contre avions, grâce au système D. La photo avec deux personnages assis nous permet d'identifier celui de droite ; il s'agit de l'aumônier-brancardier du 1 Ch, le Père DEGROOTE.

Les trois prises de vues suivantes sont consacrées à la cérémonie durant laquelle le Roi Albert Ier décore le drapeau du 1^{er} Chasseurs à Pied de la Croix de l'Ordre de Léopold en témoignage de la glorieuse participation

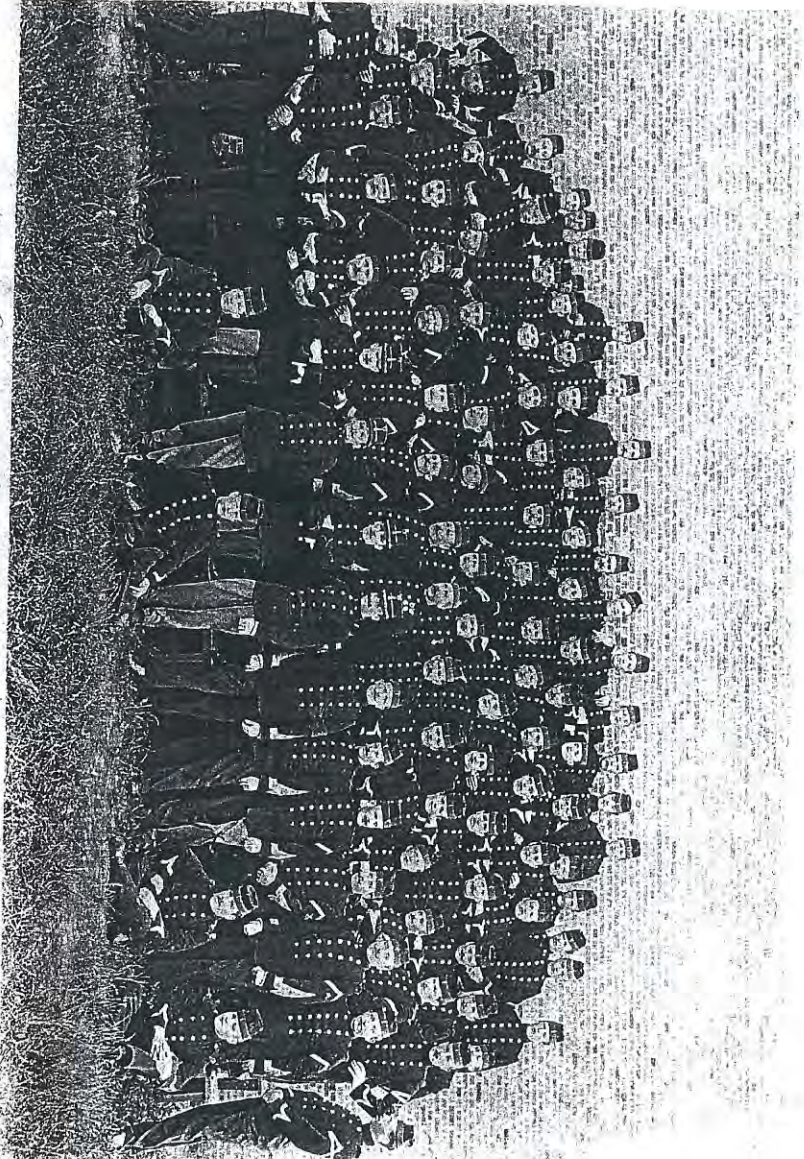
du Régiment à la bataille de MERCKEM. La cérémonie s'est déroulée dans la plaine de DOODEMANHOEK le 3 Juillet 1918.



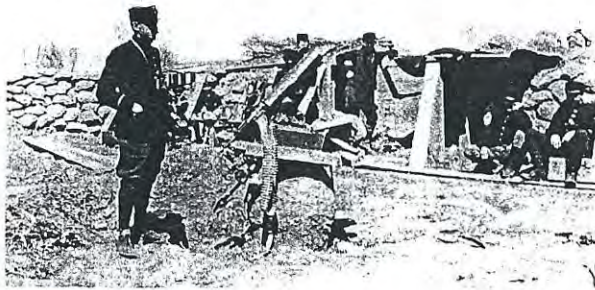


Les Officiers du Régiment

Les Sous-Officiers du Régiment



1904



LE PREMIER DRAPEAU BELGE.

Lors des premières heures de la révolution de 1830, deux journalistes Edouard DUCPETIAUX et Lucien JOTTRAND se souvinrent des couleurs des drapeaux arborés lors de la révolution brabançonne et se rendirent au magasin de François ABTS. Ils y achetèrent trois bandes de couleurs rouge, jaune et noir et les firent coudre par Marie, la femme du marchand. Le gouvernement provisoire, puis le Congrès National approuvèrent ces trois couleurs et placèrent horizontalement le rouge en haut, le jaune au centre et le noir en bas.

Ce n'est qu'en date du 23 Janvier 1931 qu'un arrêté du Gouvernement Provisoire décide d'adopter la disposition verticale, mais avec le rouge côté hampe. A la date du 12 Octobre de la même année et suite à une décision du Ministre de l'Intérieur, notre drapeau apparaît sous sa forme définitive, avec le noir côté hampe.

A Bruxelles, à l'angle de la rue de la Colline et du Marché-aux-herbes, on peut encore voir une plaque commémorative portant les trois couleurs horizontales et le texte suivant : Le 26 Août 1830, Madame ABTS confectionne ici les deux premiers drapeaux belges.



Générale de Banque

Dons pour notre Musée

Nous remercions bien sincèrement

- Le Colonel Hre L.PONCELET qui, en plus d'un tableau de GEERTS représentant les Chasseurs volontaires belges (1867 – 1902) nous a offert trois fardes de photos consacrées au rappel du 3^e Chasseur à Pied à VOGELSANG et ELSENBORN du 07 au 26 Septembre 1987, avec de nombreux souvenirs de la visite du Roi BAUDOUIN au cours de ce rappel.
- Monsieur Henri COURTOIS de GENVAL qui a déposé au Musée le livre d'or de la Garde Civique de Gilly (1886 – 1906).
- L'Adjudant e.r. MONDRY qui nous confie un ouvrage relatif à l'histoire du 20 Li durant la guerre 14 – 18 ainsi qu'une photo souvenir du Chasseur Alphonse BERGEN du 1^{er} Regt décédé en captivité en Allemagne en 1917.
- Le Colonel Hre E.BURTON, notre ancien Président nous a remis les deux volumes de l'Histoire de l'armée allemande de BENOIST-MECHIN ainsi que deux ouvrages qui traitent de l'immédiat après-guerre en Belgique.



ATTENTION !

**VOUS TROUVEREZ DANS CE COR DE CHASSE 2
VIREMENTS :**

- 1 VIREMENT POUR LA COTISATION 2000**
- 1 VIREMENT POUR L'ASSEMBLEE GENERALE
ET BANQUET**

La Fortification

TANCREMONT RESTE SEUL

Bâti comme déjà signalé sur une crête située sur le territoire de PEINSTER, l'ouvrage, de conception identique à celui d'AUBIN-NEUFCHATEAU ne diffère de celui-ci que par de détails mineurs :

- le massif central a la forme d'un quadrilatère au lieu d'un triangle, ce qui a nécessité la construction d'un bloc supplémentaire. Les fossés sont ici défendus par un coffre double et deux coffres simples.
- Le fort ne dispose pas d'un bloc antichars avec deux cloches pour C47mm à l'extérieur du fossé.

TANCREMONT dispose du même armement principal qu'AUBIN-NEUFCHATEAU : 2 tourelles à éclipse à 2 canons-obusiers de 75mm, d'une portée de 10 Km et 3 mortiers de 81mm tirant à 3600m. Ces portées limitées rendent l'ouvrage incapable d'appuyer tant BATTICE, son puissant voisin que les forts réarmés ; il pourrait tout au plus couvrir FLERON, mais à limite de portée.

Par contre, en plus de l'appui des coupoles tournantes de 120mm de BATTICE, il peut théoriquement bénéficier des tirs de BARCHON, EVEGNEE, FLERON et CHAUDFONTAINE .

Mais il y a une faille dans l'implantation des nouveaux forts : TANCREMONT n'a aucun voisin sur sa droite : la non-construction du fort de SOUGNE-REMOUCHAMPS se fera cruellement sentir : c'est donc dans ce secteur, et hors de portée de TANCREMONT, que les troupes de siège allemandes feront mouvement pour attaquer les vieux forts réarmés.

Alerté le 10 Mai peu après 0200 Hr par BATTICE, le Capitaine DEVOS, Commandant de TANCREMONT, donne immédiatement les ordres pour mettre le fort en état de défense. Dès la fin de l'après-midi, après repli du 1^{er} Lanciers, le fort se retrouve isolé et prépare ses tirs d'interdiction. Les tirs se succèdent à cadence accélérée sur des objectifs variables.

A partir du 12 Mai, le fort est bombardé par de l'artillerie de campagne et cela avec une périodicité irrégulière, les projectiles de 210mm semblent les plus utilisés. L'aviation interviendra également, mais de manière décousue, en lançant des bombes de 500 kg.

L'appui mutuel entre les forts est efficace : CHAUDFONTAINE dont le tir est réglé à partir d'un observatoire dépendant de TANCREMONT engage une batterie d'artillerie installée en position défilée à 1km de l'ouvrage : 80 coups de 150mm tirés par CHAUDFONTAINE tombent en plein sur la batterie avec les résultats qu'on peut deviner !

Le 12 mai après 1900 Hr, une compagnie renforcée articulée en trois groupes d'assaut, attaque le massif central du fort tout en aveuglant les deux blocs extérieurs où se trouvent les prises d'air de l'ouvrage.

La garnison déclenche aussitôt le barrage général, mais les agresseurs sont parvenus à lancer des explosifs contre la cloche FM défendant le bloc P (entrée pied de guerre avec prise d'air). Abandonnée un moment par ses défenseurs, la cloche est rapidement réoccupée grâce à l'action conjuguée d'une des tourelles de 75 tirant à boîtes à balles et celle, encore plus déterminante du Capt DEVOS !!

Cette attaque suicidaire contre un ouvrage intact ne sera plus renouvelée. Toute approche du fort aussi discrète soit-elle, sera sanctionnée par le tir des cloches de mitrailleuses.

Le 18 Mai, un premier parlementaire allemand demandant la reddition du fort est éconduit.

Grâce au travail discret et efficace des observatoires, le fort de TANCREMONT continue à engager tout objectif passant à la portée de ses canons.

TANCREMONT, grâce à la radio, vit intensément le combat des autres ouvrages de la PLF serrés de près par les troupes de siège. Peu à peu, les forts tombent les uns après les autres.

Dès le 22 Mai, l'ouvrage est seul. Ses derniers observatoires tombent le 24 Mai.

Le 22 Mai deux tentatives de contact par des parlementaires allemands seront repoussées par le Capt DEVOS.

Ordre est donné aux opérateurs radio d'augmenter la portée de l'émetteur pour entrer en liaison avec l'armée de campagne.

Après plusieurs tentatives infructueuses, le contact est établi avec la position fortifiée de Namur ; le 24 Mai, seul résiste encore le fort de DAVE qui succomba le jour même.

TANCREMONT entre enfin en liaison le 27 Mai avec le GQG à SAINT-ANDRE-LEZ-BRUGES et parvient à transmettre le fameux message " Saluons armée de Campagne et son Chef. Tenons toujours mais restons seuls. Vive la Belgique. "

Toujours par l'entremise de la radio, le Commandant de fort est au courant de la Capitulation de l'armée de campagne. Le 28 Mai à 1200 Hr, il transmet au GQG le message suivant : " Fort de TRANCREMONT demande attitude à tenir "

Aucune réponse ne lui est donnée.

Le Commandant du fort est confronté à une situation qui n'a jamais été envisagée : Est-il visé par la capitulation de l'armée de campagne et a-t-il le droit de rendre son fort alors que tout l'armement est intact et qu'il a largement de quoi tenir un mois !

Ce n'est que le 29 Mai que le Capitaine DEVOS prend contact avec l'adversaire et lui fait savoir que les instructions sur la défense d'un fort ne permettent de remettre l'ouvrage que sur l'ordre du Commandant en Chef de l'Armée ou lors du complet épuisement des moyens de défense. Le Commandant du fort de TANCREMONT ne s'incline qu'au moment où le général SPANG " donne sa parole d'honneur d'Officier Général allemand que le Roi des Belges a capitulé sans conditions et donné l'ordre à TOUTE l'armée de cesser le combat "

Il confirme par écrit cette déclaration et ajoute que vu la résistance

prolongée, les Officiers pourront conserver leurs armes blanches.
Après cette entrevue, le Capt DEVOS rentre dans le fort où il réunit le Conseil de défense qui décide de se conformer à l'ordre de reddition.

La décision de la garnison est communiquée à 1100 Hr par le Commandant du fort au Général SPANG. Le 29 Mai à 1515 Hr, la garnison du fort sort de l'ouvrage. Le Capitaine DEVOS porte le sabre au côté. Une haie d'Officiers allemands rend les honneurs au moment où les Belges passent devant eux.

A black and white advertisement for CBRE. The top half shows a man in a suit looking at a large architectural plan or document spread on a table. Another person is partially visible on the right. The bottom half contains text and the CBRE logo.

CBRE
BANQUE - ASSURANCES

CONSTRUIRE, ACHETER OU TRANSFORMER ?
Pour entrer chez vous, comptez sur nous.

Le CBRE vous rend la vie plus simple.

CASSE TETE.

Ces phrases malgré leur apparence, ont un point commun. A vous de le trouver.

Un indice : jeu de lettres.

1. On lui délivra le document dès qu'on put le valider.
2. Tu limiterais ton discours en te tenant uniquement à la similarité des idées.
3. La présence de nombreux cinéastes nécessita à Venise le placement d'un double cordon de policiers.
4. Tu peux amincir ta silhouette si tu veux prendre place dans ce minicar.
5. Ils étaient désolés de voir ces robes soldées à ce prix.

Le coin de la Philatélie

Nous déplorons une fois de plus le fait que notre revue est limitée à quatre parutions par an. En effet, au moment où vous lirez ce texte l'événement se sera déjà produit :

Le 29 novembre 99, deux valeurs postales prestigieuses seront émises en l'honneur du mariage princier qui sera célébré dans la cathédrale Saint-Michel le 4 décembre 1999.

Le feuillet reproduit une des premières photos du jeune couple entouré des familles respectives et le timbre inclus présente les visages rayonnants de Philippe et Mathilde. (N° Code 1999FMOB) Valeur : 21 BEF.

En outre, un timbre-poste isolé offre une autre image des fiancés (N° Code 1999 FMOA) Valeur : 17 BEF.

Il n'y a aucune prévente.

Des oblitérations spéciales sont possibles dans les bureaux de poste installés dans le Chef-lieu de chaque province et dans la capitale.

Émissions spéciales.

Le tour du 20^e siècle en 80 timbres.

Dès cette année et jusqu'en 2002 inclus, une rétrospective composée de 80 timbres s'offre aux amateurs. Elle est consacrée à 8 thèmes comprenant chaque fois 10 timbres.

-1999 : Personnalités – Sport et Détente

-2000 : Guerre et Paix – Art

-2001 : Technique et Sciences - Sciences humaines

-2002 : Société et Vie Sociale – Vie quotidienne

(N° Code 1999 MILI) Prix de vente du feuillet 340 BEF (8,43 •)

Les timbres de ce feuillet ne sont pas vendus séparément.

Prévente : les 4 et 5 décembre 1999 de 1000 Hr à 1700 Hr.

-Musée Postal, Grand Sablon, 40 à 1000 BRUXELLES

-Hall Omnisports à 5360 NATOYE

-Parochiezaal te 2220 HEIST-OP-DEN-BERG

le 6 décembre 1999 dans tous les bureaux de Poste.

Divers

- Hôtel de Ville de BRUXELLES - Grand Place les 22 et 23 janvier 2000 de 1000 Hr à 1700 Hr.

Prévente de timbres-poste spéciaux : BRUXELLES capitale de l'Europe et Promotion de la philatélie.

Info : G. DENDOOVEN Rue Floris, 64 à 1030 BRUXELLES. Tél : 02/2208428.

- CHARLEROI, à l'Institut St André, rue du Parc 6, le 26 février 2000 de 0900 Hr à 1700 Hr, Grande Bourse, bureau de poste temporaire,

Expo philatélique, concours de dessin (jeunes), souvenirs philatéliques.
Info : Amicale Hennuyère des Cercles Philatéliques C/O Ph. DELOGE
Place,22 à 1495 MARBAIS. Tél : 071/877625

- GEMBLOUX, les 6 et 7 mai 2000, Exposition Compétitive Provinciale
PHILGEM 2000.
Info : W. MONFILS, chemin de Ia Boscaille 110 à 1457 WALHAIN St
Paul Tél : 010/659506 e-mail : WILLY-MONFILS@skynet.be

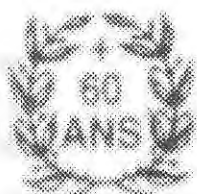


SOLUTION

Chaque phrase comporte deux mots qui sont des anagrammes l'un de l'autre :

1. DELIVRA – VALIDER
2. LIMITERAIS – SIMILARITE
3. CINEASTES – NECESSITA
4. AMINCIR – MINICAR
5. DESOLES - SOLDEES





Cyclus
Cachera Sport



Rue J. Wauters 319
6020 DAMPREMY (Charleroi)

☎ 071/32.04.09

OUVERT: de 09h30 à 12h00

de 13h30 à 18h30 (samedi 17h)

JOURS DE FERMETURE: MARDI MATIN - JEUDI MATIN
de septembre à février: MARDI - JEUDI MATIN

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Le Major e.r. R. LEBEGUE, ancien du 2^e Chasseurs où il a occupé les fonctions de Comd de Cie Fus, de Comd de la Cie AL et d'Officier S3.

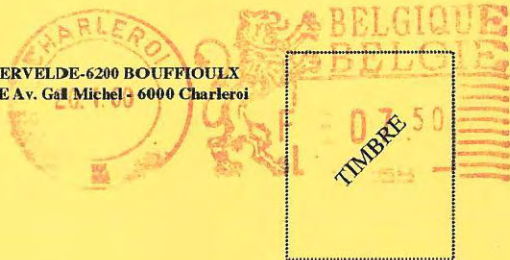
Monsieur ARVICUS, ancien du 2^e Chasseurs

Monsieur Robert GRANDJEAN, fils du Cdt GRANDJEAN

Nous réitérons aux familles nos plus sincères condoléances.



Editeur responsable : Paul BASTIN - 161, Avenue VANDERVELDE-6200 BOUFFIOLX
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1E Av. Gal Michel - 6000 Charleroi



**TRIMESTRIEL
DEPOT CHARLEROI X**



Retour éventuel : Musée des Chasseurs
Adresse ci-dessus